

Zeitschrift: Revue économique franco-suisse
Herausgeber: Chambre de commerce suisse en France
Band: 66 (1986)
Heft: 3

Artikel: Industrie française de la productique : une situation évolutive
Autor: Gadonneix, Pierre
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-886320>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 25.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Industrie française de la productique Une situation évolutive

La mutation des technologies mises en œuvre en production s'accompagne de l'essor d'une discipline nouvelle baptisée Productique, qui marque l'irruption de l'électronique et de l'informatique dans les systèmes de production traditionnels. Ce savoir-faire nouveau se développe dans deux directions :

- la mise en œuvre de matériels tels que les machines à commande numérique programmables,...
- l'ingénierie, l'élaboration de logiciels spécialisés, la robotique avec la réalisation d'ensembles automatisés flexibles, la généralisation de la programmation dans l'univers de la production, les applications de l'intelligence artificielle.

Longtemps éclaté en métiers divers, « l'art de produire » retrouve progressivement, sous le concept de productique, son caractère organique, l'articulation fonctionnelle des différentes technologies mises en œuvre, la mise en évidence de concepts d'automatisation communs à l'ensemble des industries du secteur manufacturier.

Dans cet article, nous ne traiterons que de l'industrie spécialisée française de la productique (1).

Une décennie de mutations profondes

L'industrie française de la productique spécialisée est composée de 900 entreprises, réalisant 12 milliards de chiffre d'affaires et employant 50 000 personnes. La fabrication de ces matériels est avant tout le fait de P.M.I. qui ont eu à affronter, tout comme leurs concurrents, au cours de la dernière décennie, une profonde mutation technologique avec l'application des techniques de productique et le développement de procédés nouveaux. Cette évolution suppose en effet des modifications dans la conception même des machines et de leurs périphériques. De nouvelles

générations de machines automatisées, programmables, se substituent progressivement sur chaque procédé de transformation, aux anciennes gammes appelées à disparaître.

Cette nécessaire reconversion technologique ne s'est évidemment pas faite sans quelques difficultés. Certains opérateurs n'ont pas su s'adapter à temps aux nouvelles évolutions du marché ni renouveler leurs produits.

Beaucoup d'autres en revanche, en particulier parmi les P.M.I., ont su profiter de ce bouleversement technologique et concurrentiel et saisir les opportunités qu'il leur offrait pour mieux s'insérer sur les marchés porteurs, au niveau mondial. Plusieurs de ces entreprises ont même réussi à acquérir, ces dernières années, une position de leader mondial dans leurs spécialités respectives. Citons, à titre d'exemple, Heliot dans la fabrication pour automates de confection, S.I.D.E.L. en machines de fabrication de bouteilles pour l'alimentaire, R.E.P. en presses à injecter le caoutchouc...

Des perspectives très ouvertes

Ainsi, cette industrie achève aujourd'hui sa période d'adaptation aux nouvelles contraintes du marché mondial : accentuation de la concurrence avec l'apparition de nouveaux compétiteurs (Espagne, Japon, Corée du Sud...), res-

tructuration de l'offre mondiale provoquée par les progrès de productivité de machines toujours plus performantes et mutations avec l'apparition de nouvelles technologies (découpe au laser en confection, automatisation des matériels, photocomposition...).

Aujourd'hui, l'industrie française se concentre autour de plusieurs pôles d'envergure internationale (à titre d'exemple : Schlumberger, Superba en machines textiles, Lectra Systèmes en découpe laser pour confection, Cellier en installations automatisées pour films plastiques, Lamort dans le matériel papetier...) et d'un tissu de P.M.I. très innovantes qui sont sur le marché européen, à un excellent niveau technique.

Au cours de ces dernières années, les Pouvoirs Publics ont accompagné les entreprises dans leurs efforts constants de recherche, pour la mise au point d'équipements automatisés.

Afin de faciliter les études d'investissements d'automatisation et de contribuer à la diffusion de la productique, en particulier dans les industries manufacturières, l'État a incité à la **Création de « fonds d'aide au conseil »** dont la gestion est décentralisée. Chaque région peut ainsi aider les P.M.I. à recourir à des conseils extérieurs à des moments importants de leur développement, qu'il s'agisse d'extension significative, de diversification ou de conversion d'activité, dans un contexte de mutation des techniques et des marchés.

Il est à noter également un effort conjoint des Pouvoirs Publics et des entreprises pour la réalisation d'opérations pilotes en matière d'automatisation des process de production.

Il faut souligner enfin l'utilité d'une coopération entre firmes européennes qui peut revêtir des formes multiples, qu'il s'agisse, par exemple :

- de **rapprochements d'entreprises** : ainsi en 1985, Bobst, constructeur suisse et Martin, opérateur français, leader mondial en machines pour le carton ondulé ont joint leurs efforts. Ce nouveau pôle européen pourra ainsi mieux affronter la concurrence japonaise qui commence à naître ;
- du **programme Eureka** qui permet aux entreprises qui y participent, de développer la collaboration technologique et commerciale entre constructeurs de l'Europe de l'Ouest.

(1) Nous regroupons sous ce terme l'industrie des matériels pour le plastique, le textile et l'habillement, le bois, le papier, le cuir, le conditionnement et l'emballage, l'agro-alimentaire.